



Votez SNTRS-CGT pour porter haut et fort vos revendications

JOSIANE TACK, Ingénieure de recherche, Montpellier
LISE CARON, Chargée de recherche, Nantes
BRUNO GUIBERT, Assistant ingénieur, Toulouse
PATRICK BOUMIER, Chargé de recherche, Orsay
HENRI RODENAS, Ingénieur d'études, Grenoble
NOEMIE BELGAREH-TOUZE, Chargée de recherche, Paris

Les personnels du CNRS, fonctionnaires et contractuels sont invités à élire leurs six représentants au conseil d'administration. Le conseil d'administration, seule instance décisionnelle de l'établissement, vote le budget et décide de la stratégie de la recherche. La parole des élus SNTRS-CGT sera importante pour faire entendre votre voix.

En choisissant le SNTRS-CGT, vous optez pour une défense déterminée des personnels et de l'organisme dans son rôle central dans le développement de la recherche publique. Ceci, dans une période où les pouvoirs politiques veulent gérer le CNRS comme une entreprise et s'attaquer au statut de fonctionnaire. La CGT n'acceptera pas de recul, en particulier, elle défendra le statut de fonctionnaire pour les personnels de la recherche publique.

Voter pour le SNTRS-CGT, c'est avoir l'assurance de porter haut et fort vos revendications.

La territorialisation de la recherche

Les laboratoires du CNRS sont entraînés à leur corps défendant dans la spirale des regroupements régionaux. Ceux-ci, en application de la loi Fioraso, ont d'abord pris la forme de 21 Comue, regroupements technocratiques pour lesquels le CNRS est membre fondateur de 14 d'entre elles. Ces Comue ont servi de base aux projets Idex puis Isite évalués par le jury du Commissariat Général à l'Investissement. Ce dernier, par ses décisions, a montré que ce n'était pas la science qui l'intéressait mais la gouvernance qui devait être la plus intégrée possible pour piloter au plus près les équipes de recherche. Tous ces projets sont rédigés dans les cercles très restreints des dirigeants d'établissements auxquels participent des cabinets de consultants. Ces cabinets étrangers à la recherche, payés à prix d'or, sont là pour faire coller les projets aux besoins en recherche et développement des entreprises de la région et recevoir l'aval et le financement des collectivités territoriales.

La Direction du CNRS a choisi d'accompagner cette territorialisation de la recherche au détriment de ses missions, notamment celle de la recherche fondamentale. Une recherche publique, reposant sur un organisme national de recherche comme le CNRS, est une recherche dont le but premier est l'enjeu de la connaissance qui donne une place centrale à la communauté scientifique. Une recherche publique territorialisée, c'est une recherche guidée par les besoins des entreprises de la région et des collectivités régionales, perdant ainsi tout caractère stratégique national. C'est une recherche dont les scientifiques sont pour l'essentiel des exécutants. Les luttes de pouvoir, résultant de la redistribution des cartes consécutive aux fusions d'universités, déterminent le maintien ou non des thématiques sur les sites et décident des restructurations des laboratoires.

Cette pression à la finalisation de la recherche est d'autant plus forte que le gouvernement ne donne plus les moyens financiers nécessaires au CNRS pour mener sa propre politique scientifique. Réduction des moyens et finalisation à outrance ont pour corollaire la disparition des thématiques qui ne « trouvent » plus de financements.

Le pilotage des politiques salariales

Ce pilotage des thématiques de recherche s'accompagne du pilotage des politiques salariales et managériales : régime indemnitaire qui récompense les performances et la manière de servir des personnels, précarité des emplois au gré des contrats



obtenus, etc. Le résultat est une concurrence exacerbée entre les personnels d'un même service ou d'un même laboratoire, des conditions de travail dégradées engendrant une souffrance au travail de plus en plus insupportable. Au conseil d'administration, le SNTRS-CGT a dénoncé la précarité, les mutualisations et les réorganisations des structures génératrices de mal-être.

Ces reculs sont inacceptables, la CGT les combat au quotidien par la défense individuelle des collègues dans les laboratoires, les services, auprès des directions de laboratoires ou des délégations régionales et au sein des instances comme le conseil d'administration.

Face aux représentants du gouvernement présents au conseil d'administration, la CGT porte les revendications des personnels notamment sur les revalorisations salariales mais aussi pour dénoncer le nouveau régime indemnitaire Rifseep. Si notre revendication pour améliorer la grille des ingénieurs d'études a abouti, il subsiste une incohérence importante des grilles sur l'ensemble des corps.

En clair, si nous ne changeons pas de cap, il n'y aura plus de politique nationale de recherche !

Le Président du CNRS ne peut que constater les dégâts. Il en vient à s'interroger : « *la question qui se pose à la France est de savoir si sa recherche va pouvoir se maintenir au niveau ou si elle va décrocher* ». Ce qui signifie implicitement que poursuivre dans cette voie est synonyme de déclin.

Il faut changer de politique. La recherche publique doit être au service de la connaissance et du développement de la société. Pour cela, elle doit déterminer ses thématiques de recherche en toute liberté. Cette liberté repose sur les financements récurrents et des emplois stables protégés par le statut de fonctionnaire.

A l'ordre du jour du conseil d'administration :

Le budget

Les budgets du CNRS n'ont pas augmenté depuis 2010. Un budget qui stagne, est un budget en baisse du fait de l'inflation et de la masse salariale qui augmente, non à cause du recrutement de nouveaux personnels, mais suite à l'indexation des salaires. Le CNRS a perdu 10 % de ses effectifs sur 5 ans et n'a plus aucune marge de manœuvre budgétaire pour la mise en œuvre de sa politique scientifique. L'austérité imposée au CNRS ne peut plus durer. Le choix de financer la recherche publique quasi exclusivement sur contrats obère très sérieusement l'avenir de la recherche sur le long terme. Cette politique se traduit par l'austérité, le blocage des carrières, le recours à l'emploi précaire, le mal-être au travail. La CGT a été la seule à voter contre le budget proposé pour 2017.

Les Comue

Le conseil d'administration a eu à se prononcer sur l'adhésion du CNRS en tant que membre fondateur de 14 Comue. Pour le SNTRS-CGT, c'est contre nature de vouloir faire entrer un organisme national tel le CNRS, dans une structure locale ; l'organisme est réduit au rôle de suiveur des politiques « de site ». La CGT a dénoncé le risque d'absorption des personnels ingénieurs et techniciens CNRS dans des structures mutualisées au sein des Comue.

Transfert et innovation, les SATT

Le gouvernement a lancé en 2009, le « programme Investissements d'Avenir » qui mettait en place différents dispositifs dits « d'innovation » dont les Sociétés d'Accélération de Transfert de Technologie (SATT). Le CNRS est impliqué dans les 14 SATT existantes.

Le conseil d'administration a fait le bilan de leurs actions, le constat est accablant. Les SATT ne jouent pas leur rôle de maturation des projets technologiques. Elles se font concurrence entre elles. Les salaires de leurs dirigeants sont indécents. C'est un véritable gâchis financier qui a nécessité, après seulement 3 ans de fonctionnement, le renflouement de leurs caisses.

Pour le SNTRS-CGT, l'activité de valorisation et de transfert sous la responsabilité du service public doit permettre de développer l'emploi et les productions utiles au développement de l'humanité.

LA CGT : LE MEILLEUR REMPART POUR PROTÉGER NOS DROITS ...



Quatre années de conseil d'administration à retrouver sur notre site web dans la rubrique Actualité - élection

Le SNTRS-CGT propose un système de recherche publique où la place des personnels et de la communauté scientifique est reconnue

Développer la recherche pour répondre aux besoins du pays :

- ✓ Un CNRS avec un rôle national, dans toutes ses disciplines
- ✓ Le maintien de l'indépendance par rapport aux groupes de pression
- ✓ Une coopération rééquilibrée avec les entreprises
- ✓ Le retour de l'évaluation des laboratoires au Comité National
- ✓ La lutte contre l'externalisation et la mutualisation généralisée des services
- ✓ Un budget qui permet la résorption de la précarité, le développement de la recherche notamment fondamentale par le renforcement des crédits récurrents

Défendre le statut et la carrière, un enjeu pour le dynamisme de la recherche :

- ✓ Privilégier le recrutement au plus près du diplôme
- ✓ Recruter sur postes statutaires, titulariser tous les contractuels sur fonctions pérennes
- ✓ Améliorer les grilles et revaloriser plus particulièrement la rémunération minimum et les débuts de carrière
- ✓ Mettre fin aux déclassements en augmentant les taux de promotions
- ✓ Réduire les barrages de corps et de grades
- ✓ Combattre l'individualisation des rémunérations, avec un taux de prime de 30% pour tous avant intégration au salaire

VOTEZ POUR LES CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR LE SNTRS-CGT

Date limite de la réception des votes le 26 juin 2017